



AVIS PUBLIC

Règlement numéro 266-2018 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité Barnston-Ouest

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 266-2018 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Barnston-Ouest.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que le règlement numéro 266-2018 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Barnston-Ouest est entrée en vigueur le 3 octobre 2018.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 741, chemin Hunter à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 11 octobre 2018.

Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière